



AIKIKAI DE FRANCE  
FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
d'AIKIDO ET  
DE BUDO

LIGUE HAUTS DE France d'AIKIDO et de BUDO  
Siège Social : 367 rue Jules Guesde  
59650 VILLENEUVE D'ASQ



## ASSEMBLÉE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Saison 2023-2024 – Olympiade 2020-2024

2 novembre 2024

Gymnase de Villers Bocage – 14h30

**Émargement :** la liste des clubs mise à disposition, reprenant le nombre de voix, est émargée par les représentants des clubs ou leur mandataire.

N° Club	Désignation du club	Voix	Position	N° Club	Désignation du club	Voix	Position
61259004	J-A-K LAMBERSART ASSOCIATION MOUVALLOISE	3	3	61262010	USAO AIKIDO ARRAS	1	1
61259006	AIKIDO CLUB TOURQUENNOIS D'ARTS	2	2	61262013	CLUB SEICHUSEN	1	1
61259008	MARTIAUX	2	Absent	61262014	AIKIDO CLUB DE BIACHE	2	2
61259012	AIKIDO CLUB DE DOUAI	2	2	61262016	AIKIDO VIMY	1	1
61259021	ECOLE A-M WATTRELOSIENNE	2	2				
61259025	Vieux-Lille	1	Absent	62260003	AIKIKAI DE NOYON	1	1
61259029	CLUB LEO LAGRANGE	2	Absent	62260007	AIKIDO COMPIEGNE	3	3
61259030	JUMBI DOSA AIKIDO CLUB	1	1	62260008	BRETEUIL AIKIDO CLUB	2	2
61259032	WAZIERS AIKIDO CLUB	1	1	62260014	AIKIDO DE LAIGUE	3	3
61259035	AIKIDO CLUB DE LANDRECIES	2	Absent	62260016	AIKIDO CLUB DE BEAUVAIS	3	3
61259040	BAISIEUX ARTS MARTIAUX	3	3	62260017	AIKIDO CHAUMONT EN VEXIN	2	2
61259043	ASS NEUVILLOISE D'AIKIDO (ANA)	1	Absent	62280001	AMIENS AIKIDO	2	2
61259045	JUDO CLUB LA MADELEINE	1	1	62280002	CERCLE DES ARTS MARTIAUX	1	1
61259052	AIKIDO NOYELLES LES SECLIN	3	3	62280010	ECOLE DES ARTS MARTIAUX	2	2
61259053	AIKIDO SAINT ANDRE (A.S.A)	1	1	62280017	AIKIDO SAINT GRATIEN	2	2
61259054	AIKIDO FIVES	1	1	62280018	AIKIDO BEAUQUESNE	1	1
61259056	CLUB AIKIDO PROVINOIS	2	2				
61259057	A. TOURCOING	1	Absent		Nombre de voix de la Ligue	58	
					Nombre de voix des clubs présents ou représentés	49	

### Sont présents :

Les **clubs de la Ligue Hauts de France** présents ou représentés (ci-dessus).

Le **Comité Directeur** sortant :

Youlika **MICHALSKI**, Présidente

Dominique **MASSIAS**, Secrétaire Générale

Marie **BUDIN**, Secrétaire Générale Adjointe

Juan Carlos **DELGADO**, Trésorier Général

Jean-Pierre **HORRIE**, Trésorier Général Adjoint

Cédric **CHORT**, Responsable du Pôle formation

Dominique **WATTELLE**, Responsable de la commission seniors

### Sont Absents :

Pierre-Emmanuel **PESSEMIER**, Responsable de la commission communication

Etienne **DELAIRE**, membre - Excusé

Sébastien **MORET**, membre

**Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire** - à 14h35, après l'émargement, la Présidente Youlika MICHALSKI ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous et propose de passer à l'ordre du jour.

La Secrétaire de séance est Dominique MASSIAS

Le quorum est validé, 27 clubs présents ou représentés sur 33

49 voix sur 58



AIKIKAI DE FRANCE  
FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
d'AÏKIDO ET  
DE BUDO

LIGUE HAUTS DE France d'AÏKIDO et de BUDO  
Siège Social : 367 rue Jules Guesde  
59650 VILLENEUVE D'ASQ



## ORDRE DU JOUR

- Approbation des nouveaux statuts de la Ligue.
- Questions diverses



➤ Rappel du quorum spécifique et nécessaire pour la modification des statuts - articles des statuts :

### 15.2. Quorum nécessaire pour modifier les statuts

L'Assemblée Générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents ou représentés.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, la convocation est adressée aux membres de l'Assemblée 20 jours francs au moins avant la date fixée pour la réunion.

L'Assemblée Générale statue alors sans condition de quorum.

### 15.3. Majorité nécessaire pour modifier les statuts

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à une majorité des 2/3 des membres présents ou représentés, représentant au moins les 2/3 des voix exprimées et des bulletins blancs et nuls.



Ces statuts ayant été adressés à chacun, après quelques précisions sur le bien-fondé de ces modifications superficielles, et aucune question n'étant posée, il est proposé de passer à leur approbation.

## Après un vote, ces statuts sont adoptés à l'unanimité.

Plus aucune question n'étant soulevée, la Présidente remercie les membres présents et lève l'Assemblée Générale Extraordinaire à 14h40.

La Présidente de la Ligue	La Secrétaire Générale
Youlika MICHALSKI	Dominique MASSIAS